



ONU Sénégal Online

N° 376 du 30 septembre 2013

Dans ce numéro :

ONU : Le Président de l'Assemblée générale de l'ONU veut fédérer les Etats membres autour d'un nouveau programme de développement.

1-2

Le Président de l'Assemblée générale de l'ONU veut fédérer les Etats membres autour d'un nouveau programme de développement.

ONU : Le Président du Mali affirme que son pays est prêt à reprendre sa place dans le concert des Nations.

3-4

Donnant le coup d'envoi du débat général de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Président de sa 68^{ème} session, John W. Ashe, a rappelé le mardi 17 septembre 2013 les défis auxquels l'Assemblée devrait faire face, tout en exhortant les États membres à œuvrer ensemble à l'élaboration d'un nouveau programme de développement commun.

ONU : la MINUSMA salue la libération de 30 détenus par le MNLÀ à Kidal.

5

HCR : Des certificats de naissance pour entrer à l'école en Côte d'Ivoire

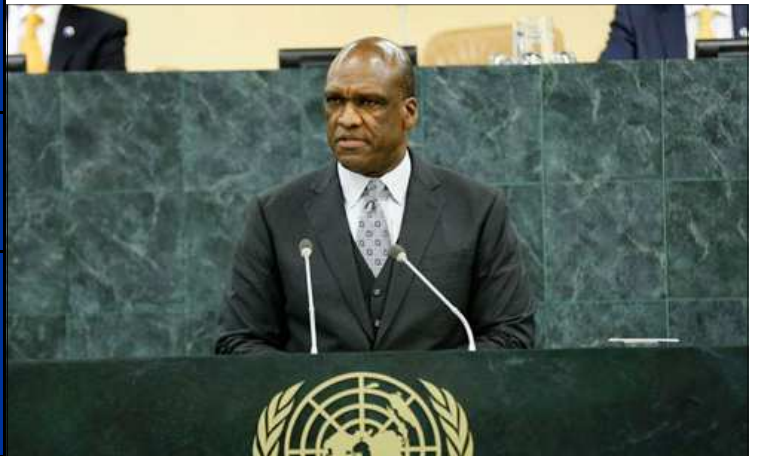
6-7

HCR : La lauréate de la distinction Nansen pour les réfugiés, Angélique Namaïka : Portrait.

8-10

ONU-FEMMES : «La loi va s'appliquer dans toute sa rigueur à tous les auteurs de violences » affirme le Premier Ministre du Sénégal.

11-12



Ce bulletin est publié par le Centre d'Information des Nations Unies pour le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, la Mauritanie et le Sénégal.

John W Ashe, Président de la 68ème Session de de l'Assemblée Générale de l'ONU

« Cette session se tient dans un contexte et une période de l'histoire où votre Organisation est engagée dans un processus de changement ; et je ne parle pas ici uniquement de changements physiques, mais également de la tâche qui nous incombe de faire en sorte que les Nations Unies soient un organe plus réactif, avec une nouvelle orientation stratégique qui déterminera le développement mondial au-delà de 2015 », a lancé le Président Ashe, enjoignant aux dirigeants mondiaux présents de ne pas voir dans cette nouvelle session une simple routine, mais au contraire l'occasion de « manifester à nouveau notre attachement [...] aux nobles idéaux qui constituent les principes moteurs de l'Organisation ».

Tél. : (221) 338699911

Fax : (221) 338605148

Adresse : Immeuble SOUMEX, Mamelles, Route des Almadies, BP 154 Dakar (Sénégal)

E-mail : unic.dakar@unic.org

Site Web : <http://dakar.sites.unicnetwork.org>

NB : les opinions exprimées dans ce bulletin ne reflètent pas nécessairement celles de l'ONU

Rappelant le climat international troublé dans lequel s'ouvre cette nouvelle session, John W. Ashe a mis en garde les États membres quant au fait que **« nous assistons, dans le monde actuel, à une véritable montée des extrémismes ethniques et religieux, des inégalités entre les sexes, des tensions politiques et des inégalités socioéconomiques. »**

Dans ce contexte, le Président a tenu mentionner tout particulièrement le cas récent de la Syrie : **« Désormais que nous avons obtenu la preuve irréfutable que le fléau de la guerre chimique a été déclenché en Syrie, notre devoir, en tant que communauté des nations, est de remédier à ce mal. »**

« Nous sommes réunis ici aujourd'hui, en dépit de ces obstacles, pour donner une expression humaine au travail acharné qu'il convient de fournir afin que le multilatéralisme puisse bénéficier à tous », a-t-il poursuivi.

« Le paradoxe de la fonction de Président de l'Assemblée est qu'il ne dispose d'aucun pouvoir pour contraindre les États membres à s'engager sur des voies d'action spécifiques et doit non seulement rester neutre, mais être perçu comme tel s'il veut conserver sa crédibilité », a déclaré John W. Ashe, tout en exhortant les États membres à prendre acte des limites de sa fonction et à travailler efficacement en vue de l'élaboration d'un programme commun. **« En tant que Président, je suis prêt à jouer on rôle via la formulation de conseils judicieux et à vous orienter dans le sens des intérêts de la communauté internationale. Mais c'est à vous, États membres, que revient la lourde tâche de vous engager sur la voie d'un programme commun »,** a-t-il ajouté. Insistant sur certaines avancées récentes « encourageantes », témoignant de l'efficacité de l'ONU en tant qu'organe collectif de coopération, le Président a rappelé en particulier la signature historique en avril dernier du Traité sur le commerce des armes, réglementant le commerce illicite des armes légères et de petit calibre. **« Il est prévu que cet instrument, qui a désormais été signé par 83 États et ratifié par quatre d'entre eux, permettra de réduire considérablement les effets meurtriers et déstabilisateurs de la prolifération de ces armes »,** s'est-il félicité.

« Je souhaite également mentionner avec une immense satisfaction que, en 2000, cet organisme a adopté la Déclaration du Millénaire et par la suite les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui ont rassemblé la communauté internationale autour d'une série d'objectifs ambitieux en matière de développement. Plus récemment, à Rio +20, nous avons décidé de rédiger un programme de développement post-2015 », a poursuivi le Président.

Sur la question spécifique des OMD, John W. Ashe a rappelé que la définition de ce programme pour l'après-2015 était le thème de la 68ème session. **« Il devra avoir pour préoccupation essentielle l'éradication de la pauvreté, ainsi que prendre en compte les trois dimensions interdépendantes du développement durables que sont la croissance économique, l'équité et l'inclusion sociale et la protection environnementale »,** a-t-il précisé.

Tout en leur demandant de faire preuve d'optimisme et de ne pas se laisser gagner par le cynisme et l'esprit de polémique, le Président de l'Assemblée a exhorté en conclusion les États membres, **« à veiller à ce que cette Assemblée fasse avancer la vision du monde prévue par la Charte des Nations Unies, à savoir un monde de sécurité, de paix, de justice, de respect de la primauté du droit et de la planète, de tolérance, d'égalité des droits pour tous, de progrès social et de foi en la dignité et la valeur de la personne humaine ».**

Le Président du Mali affirme que son pays est prêt à reprendre sa place dans le concert des Nations.

Affirmant que son pays était sorti de neuf mois de graves violations des droits humains, de pillages et de destruction de sites culturels et historiques uniques Le Président du Mali, Ibrahim Boubacar Keita, a annoncé vendredi que son pays était sur le point de retrouver sa place dans le concert des nations.



Ibrahim Boubacar Keita, Président de la République du Mali,

«Le Mali est de retour. Oui, avec l'appui des pays amis, le Mali est debout, et tourne la page la plus sombre de son histoire », a souligné M. Keita. *« Le Mali a recouvre sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire et, riche de sa diversité culturelle, il s'est engagé aujourd'hui sur le chemin de la réconciliation nationale »* a-t-il assuré.

Le Président malien a rappelé que la transition qui s'était ouverte en mars 2012 à la suite

d'un coup d'État, a pris fin en août dernier, après le déroulement d'une élection présidentielle reconnue comme crédible et transparente par l'ensemble de la communauté internationale.

« Pour parachever ce processus, mon gouvernement s'est engagé, sans tarder, à tenir le premier tour des élections législatives le 24 novembre 2013 et le second le 15 décembre 2013 », a expliqué le Président.

M. Keita a affirmé qu'il mesure l'immensité des défis à relever et des aspirations de son peuple à la paix, à la réconciliation nationale et au développement économique et social.

« Sitôt investi Président de la République, j'ai pris l'initiative de rencontrer à Bamako les Chefs des groupes armés du Nord pour leur rappeler les principes sacro-saints du respect de l'intégrité territoriale du Mali et de la laïcité de l'État », a expliqué M. Keita.

« Je leur ai fait connaître ma disponibilité à organiser un dialogue politique inclusif, franc et constructif, où tout sera discuté, à l'exception de toute forme d'indépendance ou d'autonomie. Mon message a été entendu et nous nous engagerons très bientôt dans un dialogue pour un règlement définitif des crises dans le Nord de notre pays », a-t-il souligné.

Dans la perspective des discussions à venir avec les groupes armés et afin de créer les conditions d'un apaisement, le Président du Mali a indiqué que des mesures de confiance énoncées par l'Accord préliminaire de Ouagadougou ont été mises en œuvre, notamment la libération de prisonniers détenus pour d'autres chefs d'inculpation que des crimes de guerre et des actions de sensibilisation des populations aux dispositions pertinentes de l'Accord préliminaire.

« À cet égard, la Commission de dialogue et réconciliation (CDR) sera reconvertie en Commission de dialogue, vérité et réconciliation, en vue de panser les plaies encore béantes de la société malienne », a précisé le Président du Mali.

« Avec l'appui de la communauté internationale, le Mali s'attelle résolument à la consolidation la paix et de la réconciliation nationale, la refonte des forces de défense et de sécurité, la reconstruction des régions septentrionales dévastées par les forces terroristes et obscurantistes, l'approfondissement de la gouvernance institutionnelle ainsi que la relance économique », a-t-il ajouté.

L'insécurité au Mali est, d'après son Président, liée aux défis auxquels tous les pays de la région du Sahel sont confrontés, notamment les pires formes de criminalité transfrontalière organisée, dont la traite d'êtres humains, le trafic de stupéfiants et d'armes, dont certaines en provenance des arsenaux libyens.

Ainsi, a-t-il dit, malgré l'espoir suscité par les succès des opérations militaires menées à travers l'action conjuguée de l'Opération Serval, des troupes de la MISMA et des forces armées et de sécurité tchadiennes et maliennes, le déplacement de groupuscules armés terroristes et rebelles vers d'autres pays voisins représente une menace sérieuse pour la stabilité et l'intégrité territoriale du Mali, ainsi que pour la paix et la sécurité dans la région.

C'est dans ce contexte que la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation du Mali (MINUSMA) a été déployée, afin de soutenir les forces maliennes dans le Nord du pays et faciliter le dialogue et la réconciliation nationale.

« Je voudrais saisir cette opportunité pour réitérer l'engagement du Mali à œuvrer sans relâche à la mise en œuvre de la stratégie des Nations Unies pour le Sahel. En raison de la complexité et de la gravité de la situation dans la région, ma délégation accueille favorablement le rapport sur le Sahel présenté en juin 2013 par l'Envoyé spécial du Secrétaire général, Romani Prodi », a déclaré M. Keita.

« C'est le moment pour moi de souligner avec force que la résolution durable de la situation au Sahel exige une coopération renforcée et dynamique entre les États de la bande sahélo-saharienne, pour lutter contre l'extrémisme religieux et le crime organisé », a souligné le Président malien. « Pour sa part, le Mali, sous mon leadership, est résolument déterminé à œuvrer pour la redynamisation des mécanismes de coopération sous-régionaux existants ».

« Je voudrais saisir cette opportunité pour réitérer l'engagement du Mali à œuvrer sans relâche à la mise en œuvre de la stratégie des Nations Unies pour le Sahel. En raison de la complexité et de la gravité de la situation dans la région, ma délégation accueille favorablement le rapport sur le Sahel présenté en juin 2013 par l'Envoyé spécial du Secrétaire général, Romani Prodi »

Ibrahima Boubacar Keïta, Président du Mali, lors de l'Assemblée Générale de l'ONU 2013

Mali: la MINUSMA salue la libération de 30 détenus par le MNLA à Kidal.



Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le Mali, Bert Koenders (au premier plan)

Le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Mali, Bert Koenders s'est félicité jeudi de la libération, par le Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA), de prisonniers détenus à Kidal, qui ont été escortés par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au

Mali (MINUSMA), les 24 et 25 septembre à Mopti et Boni.

Depuis plusieurs mois, la MINUSMA avait engagé un dialogue avec le MNLA dans l'espoir d'obtenir la libération des 30 prisonniers. Parmi eux, quatre ont décidé de rester à Kidal, cinq sont réunis avec leur famille à Boni, 12 sont toujours retenus à la gendarmerie de cette localité en attendant de pouvoir être identifiés, quatre se sont rendus à Dioura, et enfin, cinq mineurs ont été confiés à une organisation humanitaire chargée de les aider à retrouver leur famille.

« Il s'agit d'un pas en avant vers la résolution de la crise malienne. J'encourage les représentants des différentes parties à persévérer dans cette voie et à prendre d'autres mesures pour veiller au respect de la résolution 2100 (2013) du Conseil de sécurité et de l'Accord préliminaire de Ouagadougou, » déclare Bert Koenders dans un communiqué de presse.

La MINUSMA insiste sur l'importance du dialogue entre les différents groupes armés et l'ensemble des communautés du Nord du Mali, comme ce fut le cas dans le cadre de la réunion du Comité de suivi et d'évaluation qui s'est tenue la semaine dernière, au cours de laquelle les autorités maliennes ont annoncé la libération de 12 prisonniers impliqués dans le conflit.

« L'établissement récent par les autorités maliennes d'un ministère chargé de la réconciliation nationale et du développement des régions du Nord est un pas supplémentaire très encourageant qui, j'en suis persuadé, contribuera à un avenir meilleur pour le peuple malien », a estimé M. Koenders.

HCR : Des certificats de naissance pour entrer à l'école en Côte d'Ivoire

Mi-septembre, c'était la rentrée pour des centaines de milliers d'enfants à travers toute la Côte d'Ivoire. Comme la plupart des parents ivoiriens, Simon Konan Kouassé souhaite que ses cinq



A Goya, dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, des pères de famille montrent fièrement les certificats de naissance qui permettront à leurs enfants de commencer l'école.
© HCR/L.Palmisano

enfants reçoivent une bonne éducation.

Toutefois, cela semblait impossible encore récemment pour sa petite dernière, Agathe, âgée de trois ans. Agathe a été déplacée avec sa famille par le conflit qui a déchiré ce pays d'Afrique de l'Ouest après les élections présidentielles de novembre 2010.

« Je voulais scolariser ma petite fille, mais elle est née 10 jours avant la guerre »,

explique Simon, ajoutant que la naissance d'Agathe n'a jamais été enregistrée

car la famille a fui Goya, son village d'origine, dans l'ouest de la Côte d'Ivoire.

Agathe s'est retrouvée prise au piège dans un vide juridique. Sans document d'identité ni aucune preuve de sa nationalité, l'enfant n'a pas pu être inscrite à la maternelle ni exercer d'autres droits fondamentaux. Comme elle, beaucoup d'enfants en Côte d'Ivoire – qui ont été déplacés par la violence – n'ont jamais pu se faire enregistrer à la naissance. D'autres ont perdu leur certificat de naissance car ils ont dû fuir dans l'urgence pour sauver leur vie.

Ces deux dernières décennies, les causes profondes d'une guerre civile désastreuse pour ce pays autrefois prospère ont été liées à des problèmes d'identité : le conflit se rapportait à la question de qui était un « vrai » citoyen dans le pays. Les documents d'identification, comme les certificats de naissance et les cartes d'identité, sont donc essentiels pour prouver son « appartenance ».

Alors que la paix et la stabilité sont rétablies en Côte d'Ivoire, et que des milliers de personnes continuent de rentrer chez elles, le gouvernement s'emploie à résoudre ce problème. Pour aider les personnes comme Agathe et ses parents, le HCR et son partenaire, l'agence gouvernementale ivoirienne pour la protection des réfugiés, le SAARA (Service d'aide et d'assistance aux réfugiés et apatrides), œuvrent pour que les personnes dépourvues de documents d'identité comprennent non seulement que c'est important d'en détenir mais aussi la procédure à suivre pour en recevoir.

« Nous menons des réunions dans les communautés et nous diffusons un film pour sensibiliser sur l'importance des documents d'identité », explique Joseph Djitro, employé du HCR sur le terrain **« Nous expliquons que les enfants ont besoin de papiers d'identité pour l'inscription à**

l'école et aux examens. Nous les informons également que les adultes en ont besoin aussi pour obtenir un permis de conduire ou ouvrir un compte bancaire. »

Heureusement, Simon a participé à ces sessions et il a fait le nécessaire pour enregistrer Agathe. Un mois après, il recevait le certificat de naissance pour la petite fille. Elle fait partie des 88 enfants qui ont reçu des certificats de naissance à Goya cette année, ce qui signifie qu'ils sont aujourd'hui tous scolarisés. Cela dit, environ 700 personnes dans les villages voisins attendent toujours que leur demande soit traitée. Cette procédure peut durer plus d'un mois, en raison d'une pénurie de fonctionnaires dans ces régions isolées.

Aujourd'hui, en Côte d'Ivoire, on compte environ 700.000 personnes qui sont dépourvues de documents d'identité ou apatrides ou encore dont la vérification de nationalité est en cours. Beaucoup sont des descendants de travailleurs agricoles ayant migré vers la Côte d'Ivoire depuis d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest, durant la période coloniale ou peu après l'indépendance du pays en 1960. Un grand nombre d'enfants et d'adultes n'ont pas acquis la nationalité ivoirienne et ils ne sont ressortissants d'aucun autre pays.

La Côte d'Ivoire a récemment adopté une législation pour adhérer aux Conventions des Nations Unies sur l'apatridie – la Convention de 1954 relative au statut des apatrides et la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie. Le pays a été également procédé à la réforme de ses lois sur la nationalité afin de rendre la naturalisation plus facile pour les personnes éligibles. Ces étapes bénéficieront à des centaines de milliers de personnes dépourvues de documents d'identité en Côte d'Ivoire. Elles aideront aussi à résoudre des problèmes relatifs à l'identité, ce qui sera bénéfique en fin de compte à la réconciliation et à la cohésion sociale.

Parallèlement, Simon doit encore inscrire un autre enfant à l'école. Il attend des nouvelles ces jours-ci, de la part d'un tribunal local, sur sa demande d'un certificat de naissance pour son dernier enfant dépourvu de documents d'identité. Si la réponse est positive comme prévu, les cinq enfants de Simon seront alors en possession de pièces d'identité en bonne et due forme, et ils pourront être scolarisés.

« Un certificat de naissance, c'est essentiel pour l'éducation », explique Simon. Pour lui, ce document est bien plus qu'un simple bout de papier. Il est synonyme de réussite pour l'avenir de ses enfants.

Par Kathryn Mahoney à Goya, Côte d'Ivoire

HCR : La lauréate de la distinction Nansen pour les réfugiés, Angélique Namaïka : Portrait.

Hier-soir, lundi 30 septembre à Genève, le HCR, de nombreux hauts représentants gouvernementaux et des responsables de l'ONU ont voulu rendre hommage à une Congolaise humble et courageuse qui a passé des années à aider des femmes pour qu'elles guérissent des abus et de la souffrance dans une région instable de l'Afrique.



:Sœur Angélique Namaïka, lauréate 2013 de la distinction Nansen pour les réfugiés, © HCR/B.Sokol

Le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés António Guterres devait remettre cette année la distinction Nansen pour les réfugiés à Angélique Namaïka, une religieuse catholique âgée de 46 ans qui a aidé des centaines de femmes – ainsi que quelques jeunes garçons – dans la province Orientale au nord-est de la République démocratique du Congo (RDC).

La plupart des personnes qu'elle a aidées sont des femmes et des jeunes filles déracinées et maltraitées par des groupes armés, principalement l'Armée de résistance du Seigneur ou LRA, un violent groupe rebelle ougandais qui écume désormais le nord-est de la RDC depuis 2005.

De nombreuses femmes victimes de la LRA ont été battues, violées et forcées à devenir des esclaves sexuelles. Au cours de la dernière décennie, dans et autour de la ville de Dungu, dans la province Orientale, sœur Angélique a aidé quelque 2 000 d'entre elles à surmonter leur traumatisme, à lutter contre la stigmatisation liée au viol et à reconstruire leur vie après avoir suivi des formations professionnelles.

C'est pour ce travail qu'elle est aujourd'hui récompensée en recevant l'une des principales distinctions humanitaires au monde et qu'elle est célébrée à travers le monde, y compris par le pape François qui la recevra mercredi à Rome.

Sœur Angélique explique toutefois que le long voyage qui l'a amenée à Genève a failli se terminer durant son enfance au village de Kembisa dans la province Orientale. **« J'étais malade quand j'étais enfant et j'ai beaucoup souffert. J'ai perdu beaucoup de poids et ma survie n'a tenu qu'à un fil »**, se souvient-elle.

Après avoir passé cette période difficile, elle a eu une enfance heureuse et s'est fait de bons amis, mais elle a aussi appris des leçons douloureuses sur la nature humaine. **« Je n'aimais pas les conflits. J'ai toujours fui quand il y avait des batailles »**, souligne-t-elle.

En 1990, elle a commencé sa formation pour devenir religieuse de l'Eglise catholique romaine. **« Ce n'était pas simple de choisir de devenir religieuse »**, explique-t-elle, en révélant qu'elle avait été motivée par une religieuse allemande, sœur Tone, qui venait dans son village pour soigner les malades.

« Elle avait à peine le temps de se reposer, de manger. C'est pourquoi je me suis dit que je ferais tout pour devenir comme elle et l'aider dans ce travail. . . Je ne savais même pas s'il y avait des religieuses noires. J'avais seulement vu une Soeur blanche et je me suis dit que je voulais devenir comme elle. »

Comme sœur Tone, quand Angélique est devenue religieuse, elle a décidé de consacrer sa vie à aider les plus vulnérables, et particulièrement les jeunes. Elle a rapidement commencé à utiliser un vélo pour se rendre auprès des personnes dans le besoin. Aujourd'hui, à Dungu, il est habituel de voir sœur Angélique à vélo et c'est un spectacle rassurant.

En 2003, après avoir étudié la spiritualité africaine à Kinshasa, la capitale congolaise, sœur Angélique a été envoyée par l'Eglise pour former des religieuses stagiaires à Dungu, un petit avant-poste poussiéreux à l'extrême nord-est de la province Orientale qui avait connu des jours meilleurs. Cette nouvelle responsabilité allait changer sa vie et celle de centaines d'habitants.

« J'ai vu un groupe de femmes qui se réunissaient, mais elles n'avaient personne pour les guider et les former. Ces femmes n'ont pas eu la chance d'aller à l'école, mais elles étaient prêtes à travailler et à se rendre utile envers la société. J'ai commencé à enseigner des cours de couture, de cuisine et d'alphabétisation », explique-t-elle. Elle ajoute qu'elle a également ouvert le Centre de réinsertion et de développement pour ce travail précieux, en embauchant des femmes et des hommes.

Au début, les femmes qu'elle aidait étaient des habitantes démunies, et notamment des orphelines, de jeunes mères et de jeunes filles forcées à des mariages précoces. Après l'arrivée de l'Armée de résistance du Seigneur dans la région en 2005 qui, à partir de 2008, a semé la terreur et provoqué des déplacements de population, elle a aidé un nouveau groupe de femmes victimes de violences.

« Je les identifiais quand elles sortaient de la brousse après avoir été enlevées par la LRA et je les orientais vers des structures leur apportant une aide d'urgence. Nous les avons ensuite engagées dans les activités du centre », dit-elle, ajoutant qu'elle a également commencé à rendre visite aux femmes dans les camps ou les villages abritant des déplacés.

« J'ai vu que les femmes déplacées avaient de nombreuses difficultés ; elles ont vécu des atrocités et elles souffrent d'importants traumatismes. Il était important de les aider. J'ai réalisé que leur apprendre à écrire et les former les aideraient à oublier le traumatisme, la LRA et ce qu'elles avaient enduré. C'est ce qui m'a poussé à aider ces femmes et à les aider à devenir indépendantes », dit-elle, ajoutant que l'autosuffisance était vitale pour elles.

La menace de la LRA a atteint un pic en 2009, lorsque le groupe est venu brièvement à Dungu, tirant des coups de feu. **« J'ai dit que je ne pouvais pas rester. J'ai peur de la guerre, j'ai peur des armes à feu . . . C'est pourquoi j'ai également pris la fuite »,** dit sœur Angélique, notant qu'elle était à la messe du matin et que **« les balles sifflaient autour de nous. »** Elle est partie avec d'autres religieuses.

« Nous ne savions pas où aller. Nous avons suivi d'autres personnes qui fuyaient aussi. Nous nous sommes reposées un peu en chemin parce que nous étions tellement fatiguées, les enfants pleuraient, d'autres étaient à la recherche de leurs enfants. Nous avons parcouru une distance de plus de 20 kilomètres depuis Dungu », dit-elle, avouant sa peur et sa faiblesse au cours de cette terrible épreuve.

Toutefois, ajoute-elle, **« cette expérience m'a aidée pour m'engager au bénéfice de ces femmes. Lorsque vous êtes déplacé, vous devez demander pour tout. Parfois vous demandez, mais vous ne recevez pas d'aide. C'est la même chose pour ces femmes déplacées. »** Avoir elle-même été déplacée lui a permis de s'identifier aux souffrances des femmes qu'elle aide et a renforcé sa détermination à continuer dans cette voie, pour montrer **« aux femmes qu'elles ne sont pas seules. »**

La distinction Nansen pour les réfugiés l'a encore renforcée dans cette décision. **« Ce prix est une grande joie pour moi. Cela signifie que j'ai des gens pour m'aider »,** dit sœur Angélique, qui a rapidement vu comment la distinction pourrait lui être un avantage. **« J'ai dit : 'Oui, maintenant je peux faire quelque chose.' Je suis très reconnaissante au HCR pour son aide. Je remercie également les femmes pour leur courage, leur persévérance. »**

Cette femme extraordinaire est déterminée à rester une personne ordinaire. **« Aujourd'hui, je suis reconnue. Je demande à Dieu de rester simple et de m'aider à ne pas être fière. J'ai accueilli ce prix avec le cœur. »**

Par Céline Schmitt et Leo Dobbs à Genève

« Nous nous sommes reposées un peu en chemin parce que nous étions tellement fatiguées, les enfants pleuraient, d'autres étaient à la recherche de leurs enfants. Nous avons parcouru une distance de plus de 20 kilomètres depuis Dungu »

Angélique Namaika, lauréate du prix Nansen de 2013 du HCR

« La loi va s'appliquer dans toute sa rigueur à tous les auteurs de violences » affirme le Premier Ministre du Sénégal.

Sous la présidence du Premier ministre du Sénégal, Mme **Aminata Touré** et en présence du, Ministre de la Justice et Garde des sceaux, Mr. **Sidiki Kaba**, et du Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, Mme **Anta Sarr**, un atelier de restitution des Procédures Opérationnelles Standards pour la prise en charge et la prévention des Violences Basées sur le Genre au Sénégal s'est tenu le Jeudi 19 septembre 2013 à l'Hôtel King Fahd Palace. Cette rencontre a eu pour objectif de restituer au gouvernement et partenaires le contenu des travaux qui ont permis l'élaboration des Procédures Opérationnelles Standards (POS) afin de renforcer l'appropriation nationale par toutes les parties prenantes et en particulier celle des agences et organisations partenaires impliquées dans la

lutte contre les violences basées sur le Genre (VBG) au Sénégal. « **En adoptant les Procédures Opérationnelles Standards, on peut affirmer avec certitude que notre pays vient encore de franchir un grand pas dans la lutte contre les violences basées sur le genre, fondée sur une meilleure harmonisation des procédures dans l'accompagnement des victimes** » a affirmé Madame le premier Ministre, en réitérant dans son propos l'engagement du Président de la République du Sénégal Mr **Macky Sall** et de son gouvernement à améliorer la prise en charge des victimes et survivant-es dans la lutte contre les VBG menée à l'échelle nationale. Rappelant que le Président SALL a été choisi par le Secrétaire Général des Nations Unies, Mr **Ban Ki Moon**, pour parrainer la plateforme de lutte contre les violences basées sur le genre dans les zones de conflit en marge de la 68ème session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, le 24 septembre 2013, à New York, Mme Touré a ajouté : « **Je renouvelle ici et solennellement la détermination du gouvernement à ne tolérer aucune forme de violence à l'égard des femmes quelle qu'en soit la cause ou le mobile. La loi va s'appliquer dans toute sa rigueur à**



Vues des participants à la cérémonie

tous les auteurs de violences exercées à l'encontre des Femmes ou des filles ». a-t-elle conclu. Le contenu des Procédures Opérationnelles, élaboré au terme d'une première consultation qui a eu lieu en septembre à Dakar avec les acteurs nationaux, a été présenté au gouvernement et aux invités par la Coordinatrice au Sénégal d'ONU Femmes, Mme **Marie Pierre Chaupin**. Sous la modération de Mme le Premier Ministre, une session d'échanges et témoignages sur les acquis, opportunités ainsi que sur les bonnes pratiques et défis à relever en matière de prise en charge des VBG, a permis de porter des recommandations sur les POS. Les représentants d'organisations telles que Tostan, la Maison Rose, l'empire des enfants, l'Association Stop Tonton SAI SAI, les femmes leaders issues des communautés

dakaroises et divers secteurs tels que éducation, santé, justice (Université Cheick Anta Diop, Mouvement des Femmes de Guédiawaye) ont tour à tour partagé brièvement leurs orientations en tant qu'acteurs de terrain. A terme, et avec les consultations qui se tiendront dans les régions les POS du Sénégal constitueront un document consensuel, fruit de la réflexion de l'ensemble des acteurs impliqués dans la prise en charge des VBG.

La forte représentation auprès du gouvernement des acteurs et prestataires en matière de prévention et prise en charge des VBG, parlementaires et membres du corps judiciaire et de sécurité, et celle du Système des Nations Unies (SNU) à travers la Coordinatrice du SNU et représentante du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), et les chefs et représentants des agences onusiennes dont ONU Femmes, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le Fonds des Nations Unies pour les Populations (UNFPA), le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH), l'organisation Mondiale pour la santé (OMS), l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation (FAO), l'organisation Internationale pour la Migration (OIM), l'UNESCO, les ambassadeurs et membres du corps diplomatique au Sénégal, aura lancé un signal marquant l'engagement des uns et des autres, pour accélérer la réponse multisectorielle du pays sur la question des violences basées sur le genre y compris les violences sexuelles, notamment à l'endroit des femmes et des enfants.

C'est le message principal que la coordinatrice du Système des Nations Unies Mme **Bintou Djibo** a porté dans son propos, et ainsi que par la Représentante de ONU Femmes en Afrique de l'Ouest et du Centre Mme **Josephine ODERA**, qui ont chacune réitéré tout leur engagement et celui des Nations Unies à accompagner le gouvernement pour « *réussir le pari* ».

Il est attendu que les prestataires de services et autres partenaires disposent d'une plateforme opérationnelle avec un système de référencement pour la prise en charge des VBG au niveau de Dakar et adaptable aux autres régions, et que les acteurs opèrent de façon coordonnée et efficace au sein de la plateforme en respectant les principes et les règles d'éthique et de sécurité et enfin que les inégalités soient réduites dans le domaine de l'accès aux services de prise en charge concernés.